

Plus de droits, moins de libertés

Article rédigé par *Liberté politique*, le 12 avril 2024

À mesure que de nouveaux droits sont acquis par des « minorités », le champ des libertés se rétrécit. Si le phénomène est d'apparence paradoxale il répond en réalité à une logique implacable.

« Le mariage pour tous » a toujours été présenté par ses défenseurs, outre son volet « égalitarisant », comme un nouveau droit. Il ouvrait parallèlement la voie à une batterie de textes législatifs criminalisant peu à peu tous ceux qui seraient sceptiques aux obsessions LGBT. De la question du mariage, nous sommes arrivés en une décennie à celle de la transsexualité et du changement de sexe des enfants.

Le glissement sociétal-libéral se retrouve également dans la volonté de créer un « droit à mourir », appellation pudique et incorrect pour désigner le suicide assisté et l'euthanasie. Le droit de mourir n'a jamais été remis en cause : il s'agit ici de proposer que le patient s'injecte une substance létale ou, dans certains cas, qu'il sollicite un tiers pour le geste ultime.

A ces droits « sociétaux » s'ajoutent une multitude de revendications de droits : droit au logement, au travail, à la santé... aujourd'hui réclamés à gauche (demain à droite ?), autant de revendications qui ne sont pas libératrices mais font entrer la personne dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'Etat.

L'érosion des libertés et l'implosion de la société

Cette acquisition frénétique de « droits » a pour conséquence directe de grignoter du côté des libertés. Accorder des droits à une minorité se fait nécessairement contre la majorité. En France, la loi a traditionnellement une valeur générale et impersonnelle. Cédant à une lubie anglo-saxonne, celle de la lutte pour les droits civiques, qui vise à légiférer sur des particularismes, l'édifice judiciaire français se déséquilibre, se complexifie et paradoxalement cultive de nouvelles inégalités.

La matrice infernale de la création de droits pousse par ailleurs les hommes au repli sur soi. Un repli identitaire dans ses différentes dimensions qui participe à l'implosion de la société et de la rupture des solidarités au sein du corps social.

C'est là encore un paradoxe du temps. Les gouvernements successifs ont sabordé un système de santé performant et réduit certaines dépenses sociales utiles comme les allocations familiales tout en se rendant encore plus indispensables en se donnant des prérogatives exorbitantes en matière de logement ou en légiférant sur la mort.

Le déclin des libertés pour les personnes va de pair avec le recul du sentiment collectif national. Le repli devient donc communautaire pour ceux qui ont une communauté. La société est ainsi segmentée en groupes d'appartenances multiples qui permettent d'assurer la sécurité et la stabilité des membres du corps social.

C'est à partir de ce constat que l'on doit déterminer notre action dans la cité, que l'on soit heureux ou non de cet état de fait.

Olivier Frèrejacques

Président de Liberté politique

12/04/2024 01:00